

Réf: Dossier N° 140386

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAVAGE CROSSTRaining & FIGTH »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY  
RESIDENTIEL, BVD ACHALME, AVENUE TSF, A 20 M DE LA  
CLINIQUE AVICENNE., Lot 80, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 08/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAVAGE CROSSTRaining & FIGTH »

Objet : GARANTIR LA MISE EN FORME SPORTIVE ET MUSCULAIRE DES PERSONNES, COACHINGS SPORTIFS, MISE À LA DISPOSITION DE MATÉRIELS DE SPORT, COURS DE DISCIPLINES (BOXE, MUAY THAI, MMA.....).

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY  
RESIDENTIEL, BVD ACHALME, AVENUE TSF, A 20 M DE LA  
CLINIQUE AVICENNE., Lot 80, Ilot 02

Dirigeant(s) : M CHOTEAU CHRISTOPHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08367 du 16/09/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42158/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

